



© Atelier J.P. POTIER

Doctrine

PROJET DE LOI CRÉATION ET INTERNET (HADOPI) : SUITE DU FEUILLETON LÉGISLATIF : LA DERNIÈRE SÉANCE S'ACHÈVE SUR UN « CLIFFHANGER »...	3
par Laurence Tellier-Loniewski	
LA LICENCE GNU/GPL V3 A PRESQUE DEUX ANS : UN BILAN MITIGÉ	9
par Ludovic Schurr	
QUELLE RÉGLEMENTATION POUR LES SERVICES DE MÉDIAS AUDIOVISUELS À LA DEMANDE (SMAD) ?	14
par Jean-Pierre Roux	
L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AUX PERSONNES HANDICAPÉES	18
par Frédéric Forster et Isabelle Pottier	
LA FACTURE ÉLECTRONIQUE : VERS UNE SIMPLIFICATION DES RÈGLES DE FACTURATION PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE	21
par Pierre-Yves Fagot	
ÉTAT DE L'ART DES NANOTECHNOLOGIES ET CADRE JURIDIQUE ET EUROPÉEN ET FRANÇAIS (1^{ère} partie)	23
par Didier Gazagne	

Jurisprudence

LES PRINCIPALES CONDAMNATIONS EN DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	28
par Bertrand Thoré	
FICHE INDEMNISATION DES PRÉJUDICES C. Paris (1^{re} ch., sect. A), 30 septembre 2008	34
par Bertrand Thoré	
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS Autorité de régulation des postes et des communications électroniques – Pouvoir de sanction – Mise en demeure préalable	36
Cons. d'État (2 ^{ème} et 7 ^{ème} sous-sect. réun.), 19 janvier 2009, note Frédéric Forster	

Sommaires de jurisprudence

ASSOCIATIONS ■ ELECTIONS ■ INFORMATIQUE ■ PRESSE ■ PREUVE	40
--	-----------

<i>Avis de publicité</i>	47
--------------------------	-----------

TOUTE REPRODUCTION MÊME PARTIELLE EST INTERDITE, SAUF EXCEPTIONS PRÉVUES PAR LA LOI
La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est
conditionnée à la conclusion d'un accord avec le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC).